

<http://www.snetap-fsu.fr/Congres-Arras-2014-Motion,3039.html>



Congrès Arras 2014 - Motion Interventions policières

- Les Dossiers - Outils militants - Les congrès du SNETAP-FSU - 27 ème congrès Arras 2014 -

Date de mise en ligne : mercredi 28 mai 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Interventions policières au sein des établissements scolaires

Les interventions policières au sein des établissements scolaires ne peuvent être justifiées que par l'existence d'infractions graves et lorsqu'il est impossible d'y mettre fin par l'interpellation des auteurs à l'extérieur de l'enceinte scolaire. Au cas où elles s'avèreraient indispensables, elles doivent être prévues et le cas échéant préparées en amont en concertation avec toute l'équipe éducative afin d'en limiter les conséquences traumatisantes chez les jeunes et doivent être mises en place sous l'autorité du [DRAAF](#).

Enfin, le SNETAP-[FSU](#) tient à insister sur le caractère indispensable de la pédagogie et des politiques de prévention dans la lutte contre les conduites à risques et exige de l'administration la mise en place de moyens supplémentaires pérennes, notamment en personnel infirmier et de vie scolaire, permettant aux équipes éducatives de développer ces actions de prévention vers les jeunes.

Le SNETAP-FSU condamne tant le principe que les modalités des interventions policières au sein des établissements scolaires et tient à en souligner le caractère inefficace et générateur de suspicion et de défiance entre agents et usagers.